



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN TUNISIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**INSTITUT
FRANÇAIS**

Tunisie

SOUTIEN AUX ACTEURS DU LIVRE

SOUTIEN AUX EDITEURS FRANCOPHONES
ET ARABOPHONES

SOUTIEN AUX TRADUCTEURS

SOUTIEN AUX AUTEURS

SOUTIEN AUX LIBRAIRIES FRANCOPHONES

SOUTIEN AUX EDITEURS FRANCOPHONES ET ARABOPHONES

Vous souhaitez acheter des droits pour un ouvrage publié en France ?

Le programme d'**aide aux cessions de droits de l'IF** soutient les éditeurs étrangers publiant en français ou traduisant des œuvres francophones. Il finance la cession de droits du français vers d'autres langues ou entre éditeurs francophones. Deux commissions, en mars et en septembre, sélectionnent des projets littéraires variés, hors ouvrages éducatifs, techniques ou pratiques, selon des critères précisés en ligne.

<https://www.institutfrancais.com/fr/programme/aide-projet/programme-daide-publication-pap-cession-droits>

Calendrier et dates limites :

→ Dépôt des dossiers de décembre à février / commission en mars

→ Dépôt des dossiers de juin à septembre / commission en octobre

NB : Le dépôt de dossier se fait uniquement via l'Institut français de Tunisie par envoi sur la messagerie suivante : secteur.livre@institutfrancais-tunisie.com

L'aide aux cessions de droit français-français du CNL soutient les maisons d'édition francophones étrangères publiant des ouvrages en français issus d'une cession de droits. Elle vise à renforcer la présence de la littérature francophone à travers le monde en accompagnant les éditeurs qui s'engagent dans des projets éditoriaux de qualité, diversifiés et accessibles, en fiction comme en non-fiction, en partenariat avec les éditeurs détenteurs des droits basés en France.

Calendrier et dates limites :

Dépôt des candidatures : novembre / commission en janvier

Dépôt des candidatures : avril / commission en juin

Date limite pour le dépôt des candidatures : juillet / commission en septembre

Plus de détails pour candidater sur le lien suivant :

<https://centrenationaldulivre.fr/aides-financement/subvention-pour-les-projets-de-publication-d-ouvrage-en-langue-francaise-lies-a>

Vous souhaitez vous lancer dans une coédition avec un partenaire éditeur basé en France ?

L'aide du CNL aux maisons d'édition francophones étrangères pour les projets de publication d'ouvrage en langue française liés à une **coédition** a pour objet de faciliter la présence d'œuvres littéraires en français sur les territoires francophones du monde entier. Il s'agit d'accompagner les maisons d'éditions francophones étrangères prenant, en partenariat avec une maison d'édition implantée sur le territoire français, des risques économiques dans le cadre d'une production éditoriale inédite en langue française, qualitative, diversifiée et accessible au plus grand nombre, tant en fiction qu'en non-fiction.

Calendrier et dates limites :

Dépôt des candidatures : novembre / commission en janvier

Dépôt des candidatures : avril / commission en juin

Date limite pour le dépôt des candidatures : juillet / commission en septembre

Plus de détails pour candidater sur le lien suivant :

<https://centrenationaldulivre.fr/aides-financement/subvention-pour-les-projets-de-publication-d-ouvrage-en-langue-francaise-lies-a-0>



Vous souhaitez publier la traduction arabe d'un ouvrage publié en France ?

L'aide du CNL aux éditeurs non-francophones souhaitant traduire des ouvrages français en langues étrangères a pour objet de proposer au public mondial des œuvres françaises représentatives de la diversité littéraire et scientifique, dans une traduction de qualité. Il s'agit d'accompagner les éditeurs prenant des risques économiques dans le cadre d'une production éditoriale qualitative, diversifiée et accessible au plus grand nombre, tant en fiction qu'en non-fiction. La demande de subvention est faite par l'éditeur de l'œuvre en français ayant cédé les droits à un confrère étranger.

Calendrier et dates limites :

Dépôt des candidatures : janvier/février / commission en mai/juin

Dépôt des candidatures : avril/juin / commission en septembre/octobre

Dépôt des candidatures : septembre/octobre / commission en janvier/février

Plus de détails pour candidater sur le lien suivant :

<https://centrenationaldulivre.fr/aides-financement/subvention-aux-editeurs-pour-la-traduction-d-ouvrages-francais-en-langues>

Informations supplémentaires :

FELLOWSHIPS

Tout au long de l'année, FRANCE LIVRE (ex BIEF) et ses partenaires organisent des rencontres d'éditeurs en France à l'étranger, des séminaires de libraires francophones, des programmes franco-allemands ainsi que des fellowships et des voyages d'étude dans le monde.

PARIS BOOK MARKET

Le Paris Book Market est le seul marché professionnel international et généraliste de l'édition en France, il rassemble les responsables des droits étrangers des maisons françaises et francophones et les éditeurs d'acquisition étrangers.

Plus de détails :

https://www.francelivre.fr/rencontres_professionnelles

SOUTIEN AUX TRADUCTEURS

Vous avez un projet de traduction depuis le français et souhaitez bénéficier d'un séjour en France pour le mener à bien ?

La bourse de séjour du CNL soutient les traducteurs du français ou des langues de France vers les langues étrangères, en leur offrant un séjour en France pour réaliser un projet de traduction destiné à la publication. Trois commissions annuelles : janvier, mai et septembre.

<https://centrenationaldulivre.fr/aides-financement/bourse-de-sejour-aux-traducteurs-du-francais-vers-les-langues-etrangees>

La bourse du Collège International des Traducteurs Littéraires (CITL) accueille en résidence traducteurs, auteurs, chercheurs et linguistes pour des projets en littérature, théâtre, poésie, jeunesse ou sciences humaines.

Éligibilité : traducteurs français et tchèques disposant d'un contrat de traduction, ainsi que auteurs souhaitant travailler avec leur traducteur.

Conditions : frais de résidence de 25 €/jour (repas à charge) ; possibilité d'hébergement d'un hôte (15 €/nuit).

Bourse : gratuité du séjour et/ou 20 €/jour.

Calendrier : ouvert toute l'année, sur dossier.

Lien pour candidater :

<https://www.atlas-citl.org/conditions-de-sejour/>

A noter : Le Collège international des traducteurs littéraires accueille les traducteurs boursiers du CNL à titre gratuit. Pour obtenir tous les renseignements nécessaires :

<https://centrenationaldulivre.fr/aides-financement/bourse-de-sejour-aux-traducteurs-du-francais-vers-les-langues-etrangees>

Bourse de résidence de la fondation Jan Michalski

Cette bourse soutient des projets d'ateliers d'écriture et de traduction littéraire via des résidences individuelles ou en binôme (écrivain/traducteur).

Éligibilité : traducteurs et écrivains.

Bourse : hébergement, repas, voyage aller-retour et allocation de 1 200 CHF/mois.

Durée : de 2 semaines à 6 mois.

Calendrier : de début juin à mi-septembre.

Plus d'information sur le site :

<https://fondation-janmichalski.com/residences#devenir>

Vous êtes aspirant traducteur ou traductrice et souhaitez bénéficier de l'accompagnement d'un professionnel expérimenté ?

La fabrique des traducteurs

La Fabrique des traducteurs propose des ateliers bilingues réunissant de jeunes traducteurs encadrés par des professionnels expérimentés.

<https://www.atlas-citl.org/la-fabrique-des-traducteurs/>

SOUTIEN AUX AUTEURS

Vous souhaitez bénéficier d'une résidence d'écriture ?

Le **Centre national du livre** met à disposition une base de données recensant les résidences d'auteurs afin de renforcer leur visibilité, leur mise en réseau et leur structuration sur tout le territoire.

<https://centrenationaldulivre.fr/les-residences-d-auteurs>

Plus d'offres :

<https://www.sgdil.org/sgdil-accueil/le-guide-pratique/les-aides-aux-auteurs/les-residences-d-ecrivains>

SOUTIEN AUX LIBRAIRIES FRANCOPHONES

Vous êtes libraire francophone et souhaitez un soutien pour développer votre activité ou pour vous former ?

Le **Centre national du livre** soutient la **présence et la valorisation du livre en français à l'étranger** et accorde des subventions soutenant la création, le développement et le dynamisme des librairies francophones à travers le monde. Montant de la bourse : jusqu'à 50 000 € par an et par librairie.

Calendrier : trois sessions par an (janvier-juin-septembre)

<https://centrenationaldulivre.fr/aides-financement/subvention-pour-la-presence-et-la-valorisation-du-livre-en-francais-a-l-etranger>

Librairies francophones de référence

Cette subvention du CNL soutient la présence du livre français à l'étranger en favorisant le développement d'un réseau de librairies francophones et internationales. Les librairies ayant plus de trois ans d'activité peuvent demander l'agrément « **Librairie francophone de référence** ».

Calendrier : trois sessions par an – janvier, juin et septembre.

<https://centrenationaldulivre.fr/aides-financement/demande-d-agrement-ou-de-renouvellement-d-agrement-librairie-francophone-de>

Subvention pour la formation des libraires francophones

Cette subvention accompagne les libraires dans leur professionnalisation et la valorisation de leur rôle de diffuseurs du livre et de la culture française à l'étranger.

Montant : jusqu'à 2 000 € par an et par personne.

Calendrier : trois sessions par an – janvier, juin et septembre.

<https://centrenationaldulivre.fr/aides-financement/subvention-pour-la-formation-des-libraires-francophones-a-l-etranger>

Vous ne savez peut-être pas que :

L'**aide au transport de la Centrale de l'édition** vise à réduire les frais d'expédition des livres français vers l'Outre-mer et certains pays étrangers. Elle renforce la diffusion de la langue et de la culture françaises, notamment en Afrique francophone et en Amérique latine. La subvention, appliquée sur les factures des librairies, concerne uniquement le transport maritime et son taux varie selon les pays.

Aucune démarche à faire par les libraires.